



15/06/2023

UNE COLLABORATION RENFORCÉE ENTRE LA POLICE MUNICIPALE ET LA POLICE NATIONALE

Depuis 2020, la Ville de Montivilliers s'est engagée activement dans le renforcement des liens entre sa police municipale et la police nationale. Cette collaboration s'est concrétisée par la signature d'une convention qui s'est tenue le jeudi 8 juin en présence de Monsieur le Sous-préfet de la Seine-Maritime, Monsieur le Commissaire Divisionnaire et Monsieur le Procureur-Adjoint du Tribunal Judiciaire du Havre.

Sous la direction du Maire Jérôme DUBOST, la Ville de Montivilliers a pris de nombreuses mesures afin de renforcer la sécurité et la prévention au sein de la commune depuis 3 ans. Parmi ces décisions, l'embauche d'un 6^{ème} policier municipal a permis de renforcer les effectifs de la police municipale afin d'assurer, grâce à des horaires plus étendus, une présence accrue sur le terrain. De même, un Plan pluriannuel d'Investissements a été mis en place pour le déploiement progressif de caméras de vidéo-protection, qui atteindront un nombre de 100 en 2024 (contre 18 en 2018).

La collaboration entre la police municipale et la police nationale a également été intensifiée grâce à la mise en place de contrôles conjoints dans le domaine de la sécurité routière, favorisant une coordination efficace dans la lutte contre les infractions et les comportements dangereux sur nos routes. Des entraînements réguliers ont été instaurés entre les agents de la police municipale et de la police nationale, permettant ainsi de développer des compétences communes et une meilleure coordination dans l'exercice de leurs missions.

La brigade canine a également été consolidée avec l'ajout d'un deuxième chien. Dans un esprit de coopération, cette brigade canine municipale est mise à disposition de la police nationale pour soutenir leurs opérations.

Enfin, l'installation du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a constitué une avancée significative dans l'engagement de la Ville en matière de prévention et de sécurité en permettant une meilleure coordination des efforts entre ses différentes parties prenantes pour prévenir la délinquance et garantir un environnement serein pour les habitantes et les habitants de Montivilliers.

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers : « *La signature de cette convention entre la police municipale et la police nationale marque une étape importante dans notre engagement envers la sécurité des Montivillonnais. Cette convention confortera davantage nos capacités à prévenir et à lutter contre la délinquance, en facilitant les échanges d'informations, la coordination des actions et la mobilisation des ressources nécessaires. Grâce à un rapport de confiance qui s'est instauré dès le début du mandat, nous continuerons à travailler main dans la main pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les habitants de Montivilliers.* »

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr